

# De la déclaration du 9 mai 1950 vers l'Union européenne

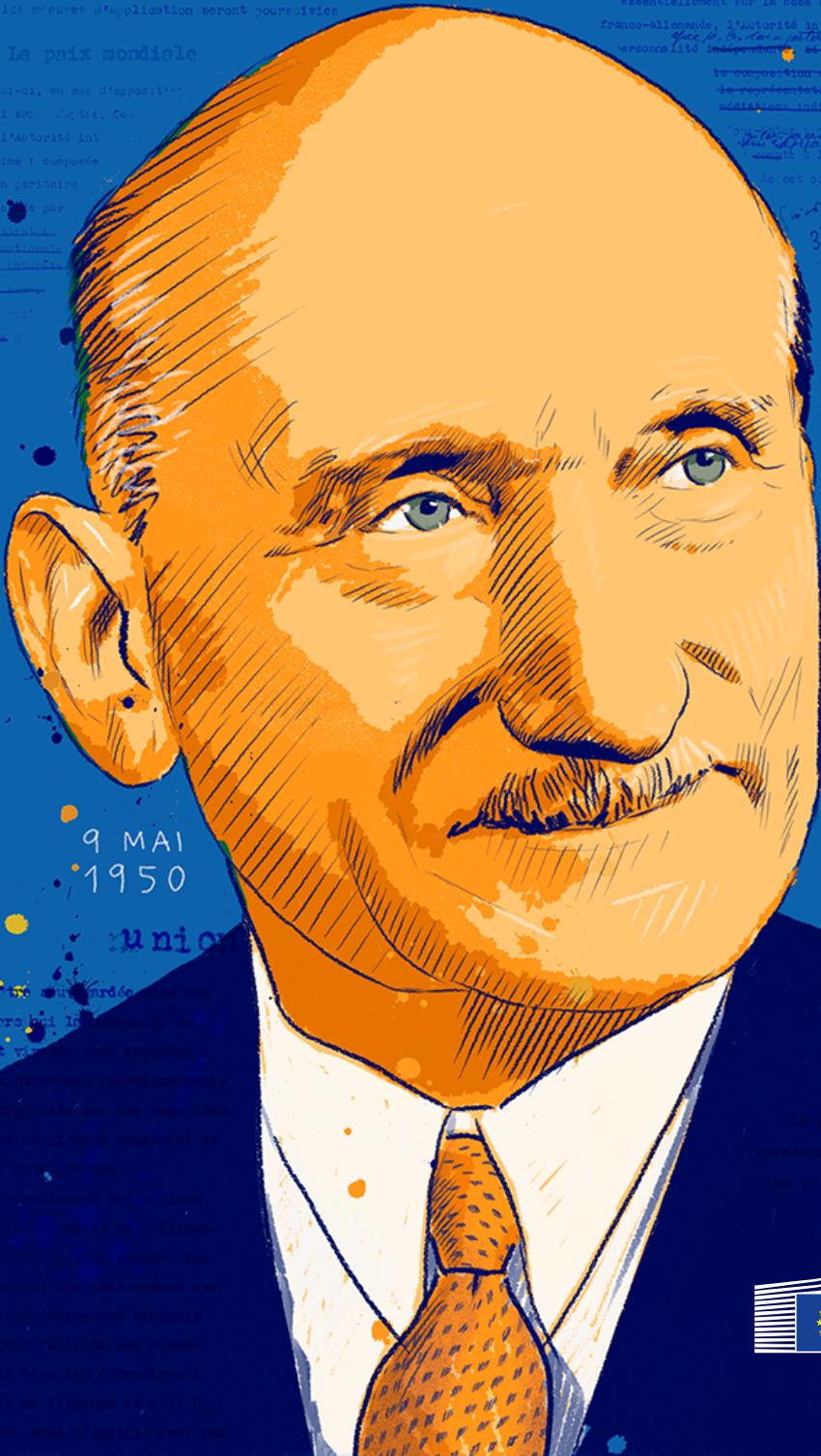
# Le 70<sup>e</sup> anniversaire de la déclaration Schuman

## La paix mondiale

L'Europe ne se fera pas d'un coup, elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait

9 MAI 1950

union





## I.

### De la déclaration Schuman vers l'Union européenne | page 3

1. La déclaration Schuman et la naissance de la première Communauté européenne
2. L'Union européenne, une construction permanente

## II.

### Robert Schuman, un grand Européen | page 13

1. Qui était Robert Schuman?
2. Robert Schuman et le Luxembourg

## III.

### Comment le Luxembourg a-t-il marqué l'histoire de l'Union européenne? | page 21

1. Lieu d'accueil de la CECA
2. Pierre Werner, «architecte de l'euro»
3. Les accords de Schengen
4. Les Luxembourgeois qui ont présidé la Commission européenne

## IV.

### L'Union européenne au Luxembourg | page 27

1. Quels sont les bâtiments institutionnels de l'UE au Luxembourg?
2. La Maison de l'Union européenne et autres points d'information au Luxembourg

## V.

### Journée de l'Europe | page 34



## VI.

### Comment participer au processus démocratique de l'UE? | page 35

1. Les élections européennes
2. Les outils de démocratie participative

## VII.

### Quels programmes l'UE offre-t-elle aux jeunes?



## VIII.

### Quelles sont les étapes fondatrices de l'UE? | page 38

# 9 mai 1950, le jour qui a changé le cours de l'histoire

9 MAI 2020 - 70<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION SCHUMAN

La déclaration lancée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, alors ministre français des affaires étrangères, a véritablement changé le cours de l'histoire européenne. La force de sa vision, qui puise l'inspiration dans le dialogue avec Jean Monnet, est d'avoir tracé la voie de l'Europe unie - un processus ouvert et sans cesse renouvelé.

Le projet européen était, et reste, libre d'évoluer au gré des circonstances, des événements et selon la volonté politique de ses membres. Mais quelle que soit la forme qu'elle prendrait, cette Union bâtie sur la démocratie, la liberté et la justice aura toujours besoin d'une gestion institutionnelle forte et efficace, et de l'adhésion de chaque citoyen à l'œuvre commune.

Soixante-dix années se sont écoulées depuis ce mémorable 9 mai 1950. Cela représente autant d'années de paix et de progrès au sein de notre Union. Mais les défis ne manquent pas et c'est ensemble que nous devons continuer à lutter pour construire l'Europe du futur.

C'est dans ce contexte que j'ai pris la décision d'élaborer cette publication. Je souhaite encourager nos jeunes à revenir aux sources du projet européen pour mieux saisir les enjeux actuels, ainsi qu'à s'engager dans la vie civique et démocratique en faveur d'une Europe solidaire et en défendant ses valeurs.

Je tiens à exprimer ici mes plus vifs remerciements à Mme Elena Danescu, Responsable du Centre d'information Europe Direct de l'Université du Luxembourg, pour l'aide précieuse qu'elle a apportée pour la recherche et la rédaction du présent document.

Prenons notre avenir en mains et n'oublions pas que nous avons besoin de plus de solidarité, plus de tolérance, plus d'union.



**Yuriko Backes**  
Représentante de la Commission  
européenne au Luxembourg

*Yuriko Backes*



Char américain entrant dans le village détruit de Carentan, en Normandie, France, juin 1944

# I.

---

## De la déclaration Schuman vers l'Union européenne

### 1. La déclaration Schuman et la naissance de la première Communauté européenne

#### Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale

À la fin de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), qui fut le conflit le plus meurtrier de l'histoire de l'humanité, l'Europe est en ruine. Alors que l'économie tente de se rétablir, des tensions politiques divisent le continent en deux blocs opposés — l'Est contre l'Ouest — et la guerre froide fait resurgir le spectre d'une nouvelle confrontation. L'Europe doit absolument maintenir la paix, car il y va de sa survie.

En 1947, les États-Unis lancent le plan Marshall pour aider l'Europe à se reconstruire. Une année plus tard, sous l'impulsion américaine, seize pays occidentaux forment l'Organisation européenne de coopération économique (OECE). En 1949, quinze pays décident de créer une organisation politique — le Conseil de l'Europe, basé à Strasbourg. La coopération militaire s'organise à travers le Pacte de Bruxelles (1948) créant l'Union de l'Europe occidentale (UEO), suivie du Pacte atlantique (1949), qui réunit huit pays européens, les États-Unis et le Canada.

L'unification économique, politique et militaire européenne semble enclenchée. Elle se passe dans un

cadre intergouvernemental où chaque État garde toute sa souveraineté.

#### La naissance d'un projet révolutionnaire — Le plan Schuman

À l'aube de 1950, seule une intégration des États apparaît comme solution pour instaurer une paix durable et favoriser le progrès en Europe. C'est la vision que partagent deux personnalités françaises — Jean Monnet (1888-1979), commissaire général du plan, et Robert Schuman (1886-1963), ministre des affaires étrangères. Pour y arriver, il faut commencer par rapprocher la France et l'Allemagne qui se sont fait par trois fois la guerre (1870, 1914 et 1939). À la suite de la guerre froide, l'Allemagne est scindée en deux: à l'Ouest, la République fédérale d'Allemagne (RFA), et à l'Est, la République démocratique allemande (RDA). Monnet souhaite rattacher la RFA à l'Europe occidentale pour l'empêcher de dériver vers l'Est. En effet, il espère ainsi éviter son rapprochement de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

En avril 1950, Monnet rédige un plan pour un marché commun du charbon et de l'acier entre la France et l'Allemagne, ouvert à d'autres pays. Tous

Jean Monnet et  
Robert Schuman  
(1950)



les participants allaient placer leur production sous le contrôle d'une Haute Autorité commune.

**Pourquoi le charbon et l'acier?** Parce qu'il s'agit des principales sources d'énergie (le charbon) et de l'industrie de la guerre (l'acier). Cette nouvelle organisation sera de nature supranationale.

**Pourquoi une organisation supranationale?** Pour garantir qu'aucun pays ne puisse s'armer secrètement contre les autres. En même temps, Monnet considère que l'intégration économique mènera progressivement vers l'intégration politique, car «la mise en commun des productions de charbon et d'acier [ ... ] est la première étape de la Fédération européenne» <sup>(1)</sup>.



ARCHIVE VIDÉO

#### De la Seconde Guerre mondiale à la CECA

<http://audiovisual.ec.europa.eu/fr/video/l-075534>

<sup>(1)</sup> Fontaine, P., *Une idée neuve pour l'Europe. La déclaration Schuman, 1950-1990*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1990, p. 46-48 (<http://www.robert-schuman.eu/fr/declaration-du-9-mai-1950>).

## La déclaration de Robert Schuman (9 mai 1950)

Robert Schuman allait donner à l'initiative de Jean Monnet une expression politique.

Après avoir mis en confiance un nombre restreint de membres du gouvernement français et le chancelier allemand Konrad Adenauer, Robert Schuman prononce, le 9 mai 1950, dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay à Paris, une déclaration historique. Il propose la mise en commun des ressources du charbon et de l'acier de la France, de l'Allemagne et d'autres pays intéressés au sein d'une même organisation et sous le contrôle d'une institution supranationale européenne. Schuman met en exergue la nécessité d'une Europe unie: «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée»<sup>(2)</sup>.

Par la profondeur et la symbolique de sa signification, la déclaration de Robert Schuman est considérée comme l'acte fondateur de la construction européenne.

(2) Ibid.

## Le savais-tu?

Pour réussir leur projet, Robert Schuman et Jean Monnet font un coup d'éclat. Avant même d'entamer les négociations diplomatiques, Schuman lance la déclaration du 9 mai 1950 afin de marquer l'opinion publique et de pousser les différents gouvernements à s'entendre. Son discours, qui dure moins de dix minutes, a marqué l'histoire.

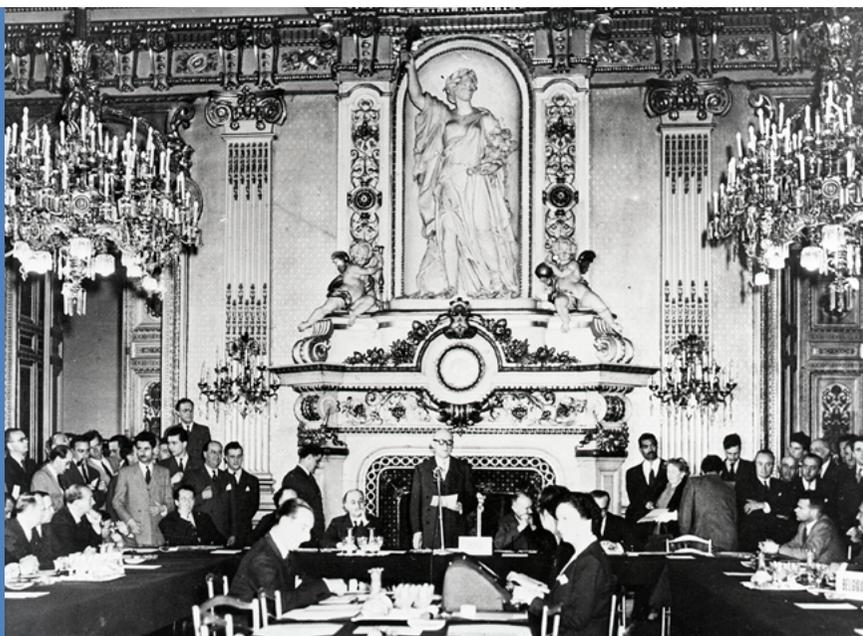
## Le savais-tu?

Entre le 17 avril et le 6 mai 1950, Jean Monnet et ses proches collaborateurs rédigent neuf versions successives de ce qui deviendra la déclaration Schuman.

Au centre, Robert Schuman dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay le 20 juin 1950

### Le savais-tu?

Lorsque Robert Schuman prononce la déclaration du 9 mai 1950, aucun photographe n'immortalise le moment, car rien ne laissait présager son caractère exceptionnel. La photo habituellement utilisée pour illustrer l'événement date en réalité du 20 juin 1950, date de l'ouverture des négociations autour du plan Schuman. De plus, Schuman devra ultérieurement se prêter à un enregistrement de son discours pour la postérité.



Signature du traité de Paris par Robert Schuman (18 avril 1951).



## LES CITATIONS MARQUANTES

«La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent» <sup>(3)</sup>.

«La mise en commun des productions de charbon et d'acier [...] changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes» <sup>(4)</sup>.

«La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterait que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. [...] Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes» <sup>(5)</sup>.

«La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques» <sup>(6)</sup>.

<sup>(3)</sup> Ibid.

<sup>(4)</sup> Ibid.

<sup>(5)</sup> Ibid.

<sup>(6)</sup> Ibid.

## Création de la première Communauté européenne — Le traité de Paris (18 avril 1951)

L'Allemagne fédérale, l'Italie et les trois pays du Benelux, que sont la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg répondent favorablement à l'appel de la France lancé le 9 mai 1950. Les négociations aboutissent au traité de Paris (18 avril 1951) créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Le Royaume-Uni, particulièrement attaché à sa souveraineté nationale, ne souhaite pas s'engager dans une Communauté supranationale. Il y adhère seulement en 1972.

Les six États signataires — la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas — sont considérés comme les membres fondateurs de l'Union européenne (UE).

Le traité de Paris entre en vigueur le 23 juillet 1952 pour une durée de cinquante ans.

La CECA marque le début du processus d'intégration qui conduit à l'Union européenne. Par ses nouvelles institutions, la CECA préfigure l'architecture institutionnelle d'aujourd'hui reposant sur: la Haute Autorité (aujourd'hui la *Commission européenne*) — un organe supranational; le Conseil spécial de ministres — qui représente l'intérêt national; l'Assemblée commune (aujourd'hui le *Parlement européen*); et la *Cour de justice*.

Les États membres peinent à s'accorder sur le choix d'implantation du siège. Pour sortir de l'impasse, Joseph Bech (1887-1975), le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, propose la ville de Luxembourg comme lieu de travail provisoire. La Haute Autorité commence ses travaux le 10 août 1952 à Luxembourg; la capitale se profile ainsi comme siège européen aux côtés de Strasbourg, qui accueille l'Assemblée commune, et de Bruxelles, qui s'y rajoute en 1958, lors de la création de la Communauté économique européenne. Ce n'est qu'en 1992 que le Conseil européen d'Édimbourg donne un caractère définitif à cette répartition: Luxembourg est une des trois capitales permanentes de l'Union, avec Bruxelles et Strasbourg.

### Qui sont les signataires du traité de la CECA?

- Pour la République fédérale d'Allemagne: Konrad Adenauer, chancelier et ministre des affaires étrangères
- Pour la France: Robert Schuman, ministre des affaires étrangères
- Pour la Belgique: Paul van Zeeland, ministre des affaires étrangères, et Joseph Meurice, ministre du commerce extérieur
- Pour l'Italie: Carlo Sforza, ministre des affaires étrangères
- Pour le Luxembourg: Joseph Bech, ministre des affaires étrangères
- Pour les Pays-Bas: Dirk Stikker, ministre des affaires étrangères, et Jan van den Brink, ministre des affaires économiques

### Le traité de Rome (25 mars 1957) — La CEE et l'Euratom s'ajoutent à la CECA

En 1954, les six États membres de la CECA tentent de créer une Communauté européenne de la défense (CED), mais le projet échoue. En revanche, ils parviennent à conclure le traité de Rome (25 mars 1957), créant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom). La CEE ambitionne «d'établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens [...] et d'assurer par une action commune le progrès économique et social en éliminant les barrières qui divisent l'Europe». L'Euratom a pour but, dans un contexte de guerre froide, de créer «les conditions de développement d'une puissante industrie nucléaire» capable de garantir l'indépendance énergétique des Six.



ARCHIVE VIDÉO

**Pères fondateurs de l'UE:  
Robert Schuman**

<https://audiovisual.ec.europa.eu/fr/video/I-072669>

De gauche à droite, Robert Schuman, Alcide De Gasperi, Dirk Stikker, Paul van Zeeland, Konrad Adenauer et Joseph Bech (1951).





### Le savais-tu?

En 1961, Pierre Werner (1913-2002), alors Premier ministre et ministre des travaux publics du Luxembourg, lance un grand programme d'urbanisation et d'aménagement du plateau du Kirchberg pour édifier un quartier européen, qui constituera un atout majeur du pays dans la «bataille des sièges».

## La fusion des exécutifs communautaires

Par le traité de Bruxelles, signé le 8 avril 1965, les Six décident de fusionner les institutions exécutives communautaires. La Haute Autorité de la CECA, la Commission de la CEE et la Commission Euratom forment dorénavant une seule *Commission des Communautés européennes*. Le Conseil spécial de ministres de la CECA, le Conseil de la CEE et le Conseil de l'Euratom prendront la forme du *Conseil des Communautés européennes*.

## 2. L'Union européenne, une construction permanente

### Une Europe plus grande

#### D'une union à 6 vers une union à 27!

La création de la première communauté supranationale autour de six États membres a donc ouvert la voie à l'Union européenne. Depuis 1952, plusieurs vagues d'élargissement ont permis à 22 autres pays d'adhérer à l'Europe communautaire entre 1973 et 2013:

- 1<sup>er</sup> élargissement: Danemark, Irlande, Royaume-Uni (1973)
- 2<sup>e</sup> élargissement: Grèce (1981)
- 3<sup>e</sup> élargissement: Espagne et Portugal (1986)
- 4<sup>e</sup> élargissement: Autriche, Finlande et Suède (1995)
- 5<sup>e</sup> élargissement: République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovaquie et Slovaquie (2004)
- 6<sup>e</sup> élargissement: Bulgarie et Roumanie (2007)
- 7<sup>e</sup> élargissement: Croatie (2013)

À 28 États membres jusqu'en janvier 2020, l'Union est depuis passée à 27 à la suite de la sortie du Royaume-Uni (Brexit). Une future relation sera négociée entre l'UE et le Royaume-Uni.

### Vers d'autres élargissements

À l'heure actuelle, cinq pays sont officiellement candidats pour adhérer à l'UE. L'article 49 du traité sur l'Union européenne énonce que «tout État européen qui respecte les valeurs visées à l'article 2 et

s'engage à les promouvoir peut demander à devenir membre de l'Union» (7).

En 1993, les critères d'adhésion, dits «critères de Copenhague», sont établis lors de la réunion du Conseil européen de Copenhague, et inscrits dans l'article 2 du traité sur l'Union européenne: «L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités. Ces valeurs sont communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes» (8).

## Une Europe plus unie

### L'Union européenne

Au fur et à mesure, l'intégration européenne s'approfondit à travers de nouveaux traités. L'Acte unique européen, négocié sous la présidence luxembourgeoise (1986), stipule l'achèvement du grand marché intérieur.

Le traité de Maastricht (1992) crée l'Union européenne, dont l'architecture repose sur trois piliers:

1. les matières régies par la CEE, la CECA et l'Euratom auxquelles s'ajoute, depuis 1999, l'Union économique et monétaire (UEM);
2. la politique étrangère et de sécurité commune (PESC);
3. la justice et les affaires intérieures (JAI).

(7) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:12016M049&from=EN>, Article 49, Traité sur l'Union européenne

(8) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:12012M002&from=EN>, Article 2, Traité sur l'Union européenne



Tandis que le premier pilier est communautaire, les deux autres relèvent de la coopération intergouvernementale.

Le traité d'Amsterdam (1997) apporte des modifications aux traités précédents et envisage la création d'un «espace de liberté, de sécurité et de justice». Le traité de Nice (2001) fixe les méthodes d'évolution du système institutionnel au fur et à mesure de l'élargissement de l'UE aux pays de l'Europe centrale et orientale. Alors qu'il avait été signé par les représentants des États membres (2004), le traité établissant une Constitution pour l'Europe fut abandonné, entre autres, à la suite du «non» des référendums français (mai 2005) et néerlandais (juin 2005). Le traité de Lisbonne (2007) conserve les traités existants, tout en les modifiant en profondeur.

## Une Europe sans frontières intérieures

Les accords de Schengen (1985 et 1990) sont des pas décisifs vers l'abolition des contrôles aux frontières communes de cinq États membres qui en sont signataires. Touchant à un point sensible de la souveraineté nationale, ces accords sont appliqués dès 1995. De nos jours, les traités garantissent une Union européenne à l'intérieur de laquelle les biens, les services, les capitaux et les personnes circulent librement et sans entraves. Ces quatre libertés fondamentales sont les pierres angulaires du marché unique et de l'euro.

## Une monnaie unique pour l'Europe

Au sommet de La Haye (1<sup>er</sup> et 2 décembre 1969), les États membres décident d'explorer la voie pour une Union économique et monétaire et chargent un comité d'experts présidé par Pierre Werner, Premier ministre et ministre des finances du Luxembourg, de mener cette réflexion. La réflexion aboutit au «rapport Werner» ou «plan Werner», qui prévoit la réalisation par étapes d'une Union économique et monétaire dans la Communauté. Présenté le 8 octobre 1970, le rapport Werner sera mis de facto entre parenthèses sous l'impact des perturbations monétaires mondiales et de la crise énergétique des années 70. Mais sa philosophie et son architecture seront reprises par le rapport Delors (1989) et le traité de Maastricht (1992), culminant avec l'introduction de l'euro. La monnaie unique devient réalité au 1<sup>er</sup> janvier 1999 (monnaie scripturale) et au 1<sup>er</sup> janvier 2002 (monnaie fiduciaire). Aujourd'hui, l'euro est la monnaie de 19 États membres de l'Union européenne.

## Une Europe démocratique

Le caractère démocratique de l'UE se reflète dans sa structure et son fonctionnement.

Au cœur du processus législatif se trouve le «trio institutionnel» composé du Parlement européen, du Conseil de l'UE (parfois appelé «Conseil des ministres» ou tout simplement «Conseil», qui est une entité juridique unique, mais se réunit en dix formations différentes) et de la Commission européenne. La prise de décision par accord et/ou par consensus est le principe primordial du processus législatif et de l'adoption du droit communautaire.

La Commission, seule institution détentrice du droit d'initiative législatif, propose des textes législatifs qui, dans la plupart des cas, doivent être adoptés par le Parlement européen, directement élu par les citoyens, et par le Conseil, composé des représentants des gouvernements des 27 États membres. Le Parlement et le Conseil doivent s'accorder sur un pied d'égalité. Ce processus, le plus courant pour l'adoption de la législation européenne, est appelé «procédure législative ordinaire». Le Parlement approuve, avec le Conseil, le budget annuel de l'Union et accorde — ou non — la décharge budgétaire à la Commission.

Les premières élections européennes au suffrage universel ont eu lieu du 7 au 12 juin 1979. Auparavant, les membres du Parlement européen étaient désignés par chaque parlement national des États membres et exerçaient, de ce fait, un double mandat. Lors des élections de 2014 et de 2019, les partis politiques européens ont présenté des candidats têtes de liste au poste de président de la Commission, plus communément appelés «Spitzenkandidaten».

Une nouvelle Commission est instituée à la suite des élections européennes. C'est d'abord le nouveau président, proposé par le Conseil européen, qui doit obtenir l'assentiment du Parlement européen. Chaque État membre propose ensuite un(e) candidat(e) commissaire, qui est auditionné(e) par

le Parlement. Avant d'entrer en fonction, le (la) président(e) et les membres de la Commission doivent être approuvés en tant que collègue par le Parlement.

## L'Europe face aux crises

Tout au long de son histoire, l'Europe communautaire, née du plan Schuman, est forgée par une alternance de succès et de crises. Dans un passé plus récent, la crise financière mondiale qui a éclaté en 2008, la crise climatique et environnementale, la crise migratoire, le choc du Brexit, la montée du nationalisme et du populisme ou encore la pandémie de COVID-19 ont secoué l'Union européenne. L'UE, en tant que communauté de droit, sera toujours une partie de la solution pour affronter les défis.

Lors de son discours sur l'état de l'Union en 2018, le président Juncker a déclaré: «Nous sommes tous, les uns et les autres, responsables de l'Europe telle qu'elle est. Nous serons tous responsables, les uns et les autres, de l'Europe qui sera» <sup>(9)</sup>. L'Europe est synonyme de paix. Nous devons prendre soin de l'Europe et continuer à la bâtir dans l'intérêt de ses citoyens, dans l'esprit de ses fondateurs, tels que Robert Schuman.



### Le savais-tu?

En 2012, l'Union européenne s'est vue récompensée du prix Nobel de la paix: «Le combat réussi pour la paix, la réconciliation, la démocratie et les droits de l'homme» <sup>(10)</sup> constitue, aux yeux du comité Nobel, l'accomplissement majeur de l'UE.

<sup>(9)</sup> Commission européenne, État de l'Union 2018. L'heure de la souveraineté européenne», 2018 ([https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/soteu2018-speech\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/soteu2018-speech_fr.pdf)).

<sup>(10)</sup> «L'Union européenne, prix Nobel de la paix en 2012», Union européenne, consulté le 22 avril 2020 ([https://europa.eu/european-union/about-eu/history/2010-today/2012/eu-nobel\\_fr](https://europa.eu/european-union/about-eu/history/2010-today/2012/eu-nobel_fr)).

Plan Schuman 10.04.1950.

Le plus rapide et le plus sûr moyen de rapprocher les  
peuples est de leur donner un destin commun.  
La coopération entre Européens exige et vivra  
sans cesse. La coopération est indispensable au maintien  
des libertés individuelles. Elle est devenue depuis plus de 40 ans  
le moyen d'une Europe libre, la France a toujours eu pour  
objet constant de servir la paix. L'Europe n'a pas été créée,  
elle existe et se crée.

En 1950, le Gouvernement français propose le  
projet d'association d'Etat sur un point limité mais décisif:  
la Communauté Française créée le 1er janvier 1953  
pour la production d'acier et de charbon de Lorraine,  
de la Haute-Silésie allemande, de la région de la Ruhr  
et de la Belgique. Cette Communauté européenne  
à six membres est destinée à servir la paix et à  
la plus étroite coopération.

De plus en plus, des producteurs de charbon et  
d'acier devenus indépendants les uns des autres  
ont cherché à se réunir dans une zone de la Communauté  
européenne. Cette zone est devenue la région  
de la Communauté européenne des six Etats.  
C'est la plus étroite coopération.



**29 juin 1886:** naissance à Clausen, Luxembourg

Maison habitée par la famille Schuman



**1896-1903:** études secondaires à l'Athénée de Luxembourg

**1904:** Abitur (baccalauréat) au Lycée impérial de Metz

**1904-1910:** études aux universités de Berlin, Bonn, Munich et Strasbourg



**1919-1940:** député de la Moselle



Robert Schuman, à son arrivée à Metz

1929, député de la Moselle

**1948-1953:** ministre des affaires étrangères de la France



Le bureau à sa maison de Scy-Chazelles

**1958-1960:** président de l'Assemblée parlementaire européenne

**1955-1961:** président du Mouvement européen



**4 septembre 1963:** décès à Scy-Chazelles, France

Tombe dans l'église de Saint-Quentin, à Scy-Chazelles

## II.

---

# Robert Schuman, un grand Européen

## 1. Qui était Robert Schuman?

### Homme de paix et «père de l'Europe»

Jean-Baptiste Nicolas Robert Schuman a consacré une grande partie de sa vie à l'unification européenne. La déclaration prononcée le 9 mai 1950 à Paris est le reflet du plan imaginé par Jean Monnet, dont la conséquence est la création de la CECA et l'ouverture vers une Europe telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Dans un entretien avec Radio-Luxembourg, Robert Schuman fait le lien entre le plan et ses origines luxembourgeoises: «Et ass keen Zoufall, dass d'Idee vun enger Gemeinschaft vu Stol, Eisen a Kuelen grad vun engem Lëtzebuurger Jong komm ass, deem seng Elteren erlieft hunn, wat et heescht Krich ze hunn»\* <sup>(1)</sup>.

Pour son rôle de précurseur, Schuman est considéré comme l'un des «pères de l'Europe», aux côtés de son compatriote Jean Monnet, de Konrad Adenauer (République fédérale d'Allemagne), de Joseph Bech (Luxembourg), de Paul-Henri Spaak (Belgique) et d'Alcide De Gasperi (Italie).

### Sa jeunesse — De Luxembourg à Metz

Né le 29 juin 1886 à Clausen (Luxembourg), Robert Schuman est un Européen avant l'heure. Fils d'une mère luxembourgeoise et d'un père, né français, mais allemand à la suite de l'annexion de la Lorraine

---

<sup>(1)</sup> *Luxemburger Wort*, 11 septembre 1952, cité par: Trausch, G., «Robert Schuman dans ses liens avec le Luxembourg en général et Clausen en particulier». (en français : « Ce n'est pas un hasard si l'idée d'une communauté de l'acier, du fer et du charbon est née dans l'esprit d'un homme luxembourgeois, dont les parents ont été témoins de la guerre et savent ce que cela signifie. »)



Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, à l'ambassade de France à Washington, avril 1919.

par l'Allemagne en 1871, Schuman est allemand de naissance. Il devient français à partir de 1919, lorsque l'Alsace-Lorraine retourne à la France par le traité de Versailles (28 juin 1919), mettant fin à la Première Guerre mondiale.

De langue maternelle luxembourgeoise, le jeune Schuman apprend l'allemand et le français à l'école primaire et à l'Athénée («Kolléisch») de Luxembourg. Après des études d'économie, de droit, de théologie, de philosophie politique et de statistiques à Bonn, Munich, Berlin et Strasbourg, il s'établit comme avocat à Metz en 1912. Dès 1919, Robert Schuman est élu député de Moselle.

## Comment a-t-il vécu la Seconde Guerre mondiale?

Lors de l'invasion de la France par l'Allemagne en mai 1940, Robert Schuman est sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil, chargé des réfugiés dans les gouvernements Reynaud et Pétain. En septembre 1940, il est arrêté par la Gestapo (abrégé de l'allemand «Geheime Staatspolizei»), puis mis en résidence surveillée en Allemagne (avril 1941-août 1942), d'où il parvient à s'évader et entre dans la clandestinité.

## Quand a-t-il commencé à s'engager pour une Europe unie?

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), Schuman entame une carrière ministérielle en France. Il est ministre des finances dans deux gouvernements successifs en 1946 et 1947, il est président du Conseil (Premier ministre) de novembre 1947 à juillet 1948 et il est de nouveau, dans divers gouvernements, ministre des affaires étrangères de juillet 1948 à janvier 1953. C'est surtout durant ces dernières années qu'il se consacre, aux côtés de Jean Monnet, au projet européen.

Schuman est élu premier président de l'Assemblée parlementaire européenne (1958-1960), qui lui attribue, à la fin de son mandat, le titre de «père de l'Europe». En 1958, il est lauréat du prix international Charlemagne «pour son engagement en faveur de l'unification européenne». Il préside, de 1955 à 1961, le Mouvement européen. Sous le titre *Pour l'Europe*, Schuman publie, en 1963, la quintessence de sa pensée européenne et de sa vision sur l'Europe à construire.

Robert Schuman décède le 4 septembre 1963 à son domicile de Scy-Chazelles, près de Metz (France). Sa maison est devenue aujourd'hui un musée qui recueille de nombreux documents, objets personnels et témoignages sur la vie et l'œuvre de ce grand Européen.



## 2. Robert Schuman et le Luxembourg

### La maison habitée par la famille Schuman

La maison où Robert Schuman passe ses jeunes années se trouve à Luxembourg-Ville, dans le quartier de Clausen. La famille Schuman est locataire d'une bâtisse construite en 1872-1873 par l'avocat Jean-Nicolas Feyen, et vendue en 1899 à l'historien luxembourgeois Jules Wilhelm, dont le nom a été donné plus tard à la rue où se trouve la maison.

En 1985, le gouvernement luxembourgeois conduit par Jacques Santer (qui allait devenir, une décennie plus tard, président de la Commission européenne) décide l'acquisition par l'État de la maison habitée par la famille de Robert Schuman, en raison de sa valeur historique, mémorielle et comme patrimoine culturel du Luxembourg, de la France et de l'Europe communautaire. Depuis, ce site historique classé, qui jouxte le quartier européen du Luxembourg, est fréquenté par des milliers de personnes du monde entier, dont des chefs d'État ou de gouvernement et des organisations internationales. On y a accueilli, en 1991, le Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman (CERE), dirigé par l'historien et professeur Gilbert Trausch (1931-2018).

Depuis 2016, l'Université du Luxembourg veille à la préservation de ce haut lieu, à la fois de la mémoire européenne et du savoir. La programmation scientifique et publique est confiée au Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C<sup>2</sup>DH). Le C<sup>2</sup>DH est le troisième centre de recherche interdisciplinaire de l'Université

du Luxembourg, spécialisé dans la recherche, l'analyse et la diffusion publique de l'histoire contemporaine du Luxembourg et de l'Europe, avec un intérêt particulier pour les méthodes et outils numériques.

La maison de Robert Schuman fait partie du Réseau des maisons et lieux de mémoire des grands Européens, sous l'égide du Parlement européen.

### Le savais-tu?

Joseph Bech (1887-1975), considéré comme l'un des «pères de l'Europe», et Pierre Werner (1913-2002), précurseur de l'euro, ont également suivi leurs études à l'Athénée de Luxembourg.

## Les années formatrices au Luxembourg

De 1892 à 1896, Robert Schuman fait ses études primaires à l'école du quartier de Clausen, où il apprend l'allemand et le français. Entre 1896 et 1903, il poursuit son apprentissage de l'allemand et du français à l'Athénée (Luxembourg-Ville), où il se passionne pour deux autres langues — le latin et le grec.

En 1953, à l'occasion du 350<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Athénée, il prononce ces mots, faisant état de l'influence décisive de ces années d'études au Luxembourg sur sa formation intellectuelle: «Nous étions, sur cette ligne de démarcation entre la France et l'Allemagne, dans la nécessité de mener de front la connaissance approfondie de deux langues et de deux cultures: ceci compliquait singulièrement la tâche de nos maîtres et surchargeait les programmes. J'ai le sentiment qu'à aucun stade de ma vie je n'ai travaillé davantage en profondeur autant que pour l'élargissement de mes connaissances» <sup>(12)</sup>.

## Le premier hémicycle du Parlement européen dans le bâtiment Robert Schuman

À l'origine, lors de la création de la CECA, l'«Assemblée commune» représente les citoyens. Après la création de la CEE et de l'Euratom à la suite de l'entrée en vigueur du traité de Rome le 1<sup>er</sup> janvier 1958, l'institution est élargie et renommée «Assemblée parlementaire européenne». Ce n'est que le 30 mars 1962 qu'est adopté l'intitulé actuel, «Parlement européen».

Le siège du Parlement européen se trouve à Strasbourg, où se tiennent les douze périodes de sessions plénières mensuelles. Des sessions additionnelles se tiennent à Bruxelles où se réunissent également les

### Le savais-tu?

Alors qu'il est député à l'Assemblée nationale de France, Robert Schuman rencontre fréquemment des étudiants luxembourgeois à Paris, dont la plupart sont hébergés à la fondation Biermans-Lapôte. C'est le cas de Pierre Werner, qui entre 1935 et 1937 fréquente la faculté de droit, ainsi que l'École libre de sciences politiques. Schuman fait visiter au jeune Werner le palais Bourbon et essaie de lui donner goût à la politique.

<sup>(12)</sup> Robert Schuman. *Les racines et l'œuvre d'un grand Européen*, Comité pour la commémoration du 100<sup>e</sup> anniversaire de Robert Schuman, Luxembourg, 1986, p. 103; cité dans Barnavi, E., et Goosens, P. (éd.), *Les frontières de l'Europe*, préface d'Antoinette Spaak et de Karel van Miert, Bruxelles, 2001, p. 104.



Le bâtiment Schuman (*en haut*)  
qui abrite le premier hémicycle du  
Parlement européen (*à gauche*)

commissions parlementaires. Le secrétariat du Parlement est officiellement basé à Luxembourg.

L'hémicycle du bâtiment Robert Schuman à Luxembourg — conçu par l'architecte luxembourgeois Laurent Schmit (1924-2002) et construit entre 1970 et 1973 — a également accueilli des sessions plénières entre 1973 et 1979. L'hémicycle est réputé pour son architecture typique des années 70, notamment pour le bas-relief en zinc ornant la façade arrière de l'estrade présidentielle.

## Le monument consacré à Robert Schuman

Ce monument est situé au centre de la capitale, près du pont Grande-Duchesse Charlotte (également connu sous le nom de «Pont rouge») qui mène vers le quartier européen du plateau du Kirchberg. À l'époque de la construction du monument, l'urbanisation de ce quartier n'en était qu'à ses débuts. Le monument — conçu par l'architecte luxembourgeois Robert Lentz (1928-1970) sur l'initiative du Conseil luxembourgeois du Mouvement européen — est inauguré le 24 octobre 1966 par le Premier ministre Pierre Werner (1913-2002). Composé de trois poutrelles en acier qui finissent en six pointes, le monument symbolise les six pays fondateurs de la CECA: la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.



La Journée de l'Europe au Luxembourg:  
hommage à Robert Schuman devant  
le monument qui lui est dédié  
(9 mai 2018).

Une citation de la déclaration de Schuman du 9 mai 1950 rappelle les prémices de la CECA: «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans



Limpertsberg

Kirchberg

LYCÉE ROBERT-SCHUMAN

BÂTIMENT ROBERT SCHUMAN

Boulevard Schuman

MONUMENT ROBERT SCHUMAN

MAISON HABITÉE PAR LA FAMILLE SCHUMAN

Clausen

Parc de la Ville

MAISON DE L'UNION EUROPÉENNE

Ville-Haute

Grund

Avenue Emile Reuter

Boulevard Royal

Avenue Monterey

Avenue Marie-Thérèse

rue des Bains

rue des Capucins

Place du Théâtre

Place d'Armes

Knuedler

Bd. Franklin D. Roosevelt

Pétruse

Alzette

Montée de C

une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait» (13).

Lors de l'inauguration du monument en 1966, Pierre Werner, ministre d'État et président du gouvernement luxembourgeois, prononce ces mots à propos du destin intimement lié de Robert Schuman à la construction européenne:

«Il fallait en effet fixer dans la pierre et le métal, avec le souvenir d'un grand homme d'État, né à Luxembourg, éduqué à Luxembourg, auquel cet horizon que vous contemplez était familier, le remarquable trait du sort qui a voulu que les débuts de la première Communauté européenne se soient accomplis dans la ville natale de son initiateur. Le monument perpétuera la mémoire de celui qui, ayant ressenti à propos de son sort personnel d'homme des frontières tout le tragique contresens de l'antagonisme franco-allemand, a su saisir l'occasion historique qui lui était offerte pour proposer une nouvelle éthique aux rapports entre les peuples de l'Europe. Le courant historique ainsi déclenché ne s'arrêtera plus!» (14).

## Le boulevard et le rond-point Robert-Schuman

Le boulevard Robert-Schuman mène vers l'entrée du «quartier européen» du Kirchberg, tout en passant à côté du monument Robert Schuman.

(13) Fontaine, P., *Une idée neuve pour l'Europe. La déclaration Schuman, 1950-1990*, Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg, 1990, p. 46-48 (<http://www.robert-schuman.eu/fr/declaration-du-9-mai-1950>).

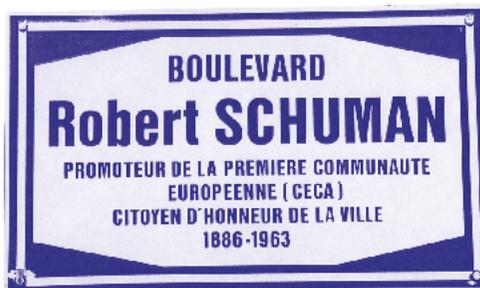
(14) «La cérémonie d'inauguration à Luxembourg du monument Robert Schuman, du pont Grande-Duchesse Charlotte et du bâtiment administratif destiné aux institutions européennes», *Bulletin de documentation*, n° 13, ministère d'État, service «Information et presse», Luxembourg, 31 octobre 1966, p. 4-6.

Entre le champ du Glacis accueillant la Schueberfouer, le Grand Théâtre de la ville de Luxembourg et le parc municipal de Luxembourg, le rond-point Robert-Schuman est situé dans un endroit très fréquenté.



## Le Lycée Robert-Schuman

Le Lycée Robert-Schuman se situe dans le quartier Limpertsberg de Luxembourg-Ville. C'est à la suite des réformes du ministre Jean Dupong (1967-1969), ayant mis en place la coéducation entre filles et garçons en 1968, que le «Lycée de jeunes filles» devient, en 1972, le «Lycée Robert-Schuman».



Jean Monnet et Robert Schuman devant le bâtiment de la Haute Autorité (Luxembourg, 9 mai 1953)

*[ci-bas de haut en bas]*

Jean Monnet et Joseph Bech à l'hôtel de ville lors de la séance d'inauguration de la Haute Autorité de la CECA (Luxembourg, 10 août 1952);

Cercle municipal, 1952



# III.

## Comment le Luxembourg a-t-il marqué l'histoire de l'Union européenne?

### 1. Lieu d'accueil de la CECA

#### Le siège de la CECA

Après l'entrée en vigueur du traité instituant la CECA le 23 juillet 1952, le Luxembourg devient le siège provisoire de son organe exécutif, la Haute Autorité, présidée par Jean Monnet. À partir du 10 août 1952, la Haute Autorité s'installe temporairement dans le bâtiment emblématique de la ville qui abrite actuellement la Banque et caisse d'épargne de l'État (BCEE), dont la tour et l'horloge sont visibles depuis le pont Adolphe.

#### L'hôtel de ville, hôte des sessions du Conseil de la CECA

De 1952 à 1954, les ministres des gouvernements des États membres de la CECA se réuniront régulièrement dans la grande salle de l'hôtel de ville, plus tard au Cercle municipal, pour tenir les sessions du Conseil de la Communauté.

#### Le Cercle municipal et la Cour de justice de la CECA

Le bâtiment de l'actuel Cercle Cité de la place d'Armes accueille, le 10 décembre 1952, la séance d'ouverture solennelle de la Cour de justice de la CECA. Cette imposante bâtisse, construite au début du XX<sup>e</sup> siècle, servira de grande salle d'audience à la Cour, qui est installée aujourd'hui au Kirchberg. La Villa Vauban, située aux abords du parc municipal, abritait les cabinets des juges de la Cour de justice.

#### Le savais-tu?

Le 30 avril 1953, la première coulée d'acier européen, produit sous l'égide de la CECA, a eu lieu à l'usine Belval d'Esch-sur-Alzette, site où fonctionne actuellement l'Université du Luxembourg.



La première coulée d'acier européen: Jean Monnet à l'usine sidérurgique Belval d'Esch-sur-Alzette (1953).



Le 16 octobre 1971, l'Association des amis du président Robert Schuman confère la médaille d'or *Robert Schuman* à Pierre Werner pour sa contribution au processus d'intégration européenne.

## 2. Pierre Werner, «architecte de l'euro»

Pierre Werner (1913-2002), Premier ministre, ministre des finances et ministre des affaires étrangères du Luxembourg pendant de longues années, a joué un rôle clé dans la construction européenne et notamment dans l'intégration monétaire.

Lors du sommet organisé à La Haye en 1969, les chefs d'État ou de gouvernement des six pays membres de la CEE définissent un nouvel objectif de l'intégration européenne: l'Union économique et monétaire. À la suite de la demande du Conseil de la CEE, Pierre Werner préside, de mars à octobre 1970, un groupe d'experts dans le but d'établir un plan par étapes d'union économique et monétaire. Le 8 octobre 1970, le plan Werner est présenté officiellement à Luxembourg. Il prévoit l'établissement d'un centre de décision pour la politique économique, la mise en place d'une monnaie communautaire unique et un système communautaire des banques centrales.

Outre sa valeur économique et monétaire, l'euro — auquel ont conduit les rapports Werner et Delors — est devenu un symbole de l'identité européenne. En octobre 1998, Pierre Werner et Jacques Santer reçoivent le prix du Prince des Asturies «pour leur contribution au processus d'union monétaire qui a culminé dans la création de l'euro» <sup>(15)</sup>.

## 3. Les accords de Schengen

Conclus en 1985 et 1990 à bord du deuxième bateau *M.S. Princesse Marie-Astrid* sur la rivière de la Moselle, aux abords de la frontière séparant l'Allemagne, la France et le Luxembourg, les accords de Schengen instituent la libre circulation au sein de l'espace des signataires (dit «espace Schengen»). Les partenaires de l'époque sont cinq des membres fondateurs de l'Union: la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas. L'entrée en vigueur aura lieu dix ans plus tard, le 26 mars 1995.

### Les signataires de l'accord de Schengen, le 14 juin 1985

- Pour la Belgique: Paul De Keersmaecker, secrétaire d'État aux affaires européennes et à l'agriculture

<sup>(15)</sup> Danescu, E., «[Une relecture du rapport Werner du 8 octobre 1970 à la lumière des archives familiales Pierre Werner](#)», corpus de recherche, CVCE.eu by uni.lu.



L'accord de Schengen conclu le 19 juin 1990. Ce document historique portant les sceaux et les signatures de la France, du Luxembourg et des Pays-Bas est exposé au Musée européen Schengen.

- Pour la République fédérale d'Allemagne: Waldemar Schreckenberger, secrétaire d'État
- Pour la France: Catherine Lalumière, secrétaire d'État auprès du ministre des relations extérieures, chargée des affaires européennes
- Pour le Luxembourg: Robert Goebbels, secrétaire d'État
- Pour les Pays-Bas: Wim F. van Eekelen, secrétaire d'État aux affaires étrangères

### Les signataires de la convention d'application de l'accord de Schengen, le 19 juin 1990

- Pour la Belgique: Paul De Keersmaecker, secrétaire d'État aux affaires européennes et à l'agriculture
- Pour l'Allemagne: Lutz Stavenhagen, ministre d'État auprès de la chancellerie fédérale
- Pour la France: Édith Cresson, ministre des affaires européennes
- Pour le Luxembourg: Georges Wohlfart, secrétaire d'État aux affaires étrangères, au commerce extérieur et à la coopération
- Pour les Pays-Bas: Piet Dankert, secrétaire d'État aux affaires étrangères

Depuis la création de l'espace Schengen et la suppression du contrôle des passeports à l'intérieur de cette zone, le droit à la libre circulation dans l'Union européenne s'est concrétisé pour les citoyens européens.



ARCHIVE VIDÉO

**Signature de l'accord de Schengen, le 14 juin 1985**

<https://audiovisual.ec.europa.eu/fr/video/l-001173>

Une affiche du Musée européen Schengen, avec des bornes multimédias pour les visiteurs à l'arrière-plan (12 octobre 2017).



L'espace Schengen comprend aujourd'hui 26 pays: 22 sont des pays de l'UE, rejoints par l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

Depuis 2010, il est possible de visiter le Musée européen Schengen dédié à l'histoire des accords et à la signification du lieu, devenu symbole de la libre circulation en Europe.

## 4. Les Luxembourgeois qui ont présidé la Commission européenne

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union, dont la mission est de proposer des textes législatifs et de veiller à leur application, d'établir le budget et les politiques de l'UE, ainsi que de représenter l'UE à l'extérieur. Garante des traités, la Commission est composée d'un collège de commissaires (un par État membre). À ce jour, la Commission a été présidée à trois reprises par des Luxembourgeois qui furent aussi Premiers ministres du Grand-Duché de Luxembourg.



### **Gaston Thorn (1928-2007)**

Au cours de son mandat (1981-1985), marqué par la crise internationale de l'acier, la Commission Thorn donne une nouvelle impulsion aux négociations relatives au deuxième élargissement des Communautés à l'Espagne et au Portugal. Elle œuvre pour la déclaration solennelle sur l'Union européenne, adoptée au sommet de Stuttgart (17-19 juin 1983), procède à la réforme de la politique agricole commune et des Fonds structurels, finalise les négociations visant le rabais britannique (1984) et met en route *l'Europe de l'innovation*, basée sur les technologies de l'information et de la communication.



### **Jacques Santer (né en 1937)**

La Commission Santer (1995-1999) fait progresser de manière décisive l'introduction de l'euro (1999), l'élargissement de l'Union vers les pays d'Europe centrale et orientale (accords d'association entre la Communauté et la Bulgarie, la République tchèque, la Roumanie et la Slovaquie; demandes d'adhésion de l'Estonie, de la Lettonie, de Malte et de la Slovénie) et le partenariat euro-méditerranéen. Europol, l'agence européenne qui soutient les 27 États membres de l'UE dans leur lutte contre la grande criminalité internationale, est créée (1998). Une autre grande réalisation marquante est le Conseil européen extraordinaire sur l'emploi (1997), organisé sous la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE. La Commission Santer œuvre également pour la signature des accords de Dayton relatifs à la paix en ex-Yougoslavie (1995) et pour la révision du traité sur l'Union européenne (1996), et lance l'«Agenda 2000 — Pour une Europe plus forte et plus large» (1997).



### **Jean-Claude Juncker (né en 1954)**

Il est le premier à être élu par le Parlement européen au poste de président de la Commission européenne (2014-2019). Il est également le premier président de l'Eurogroupe (2005-2013). La Commission Juncker instaure le plan d'investissement pour l'Europe ayant pour but de générer jusqu'à 500 milliards d'euros d'investissement à l'horizon 2020. Le «plan Juncker» sera suivi de la création de 14 millions d'emplois et de sept années de croissance. Sous l'impulsion du président Juncker, le socle européen des droits sociaux, qui garantit aux citoyens des droits nouveaux et plus efficaces, est adopté. Il identifie une série de principes et de droits clés dans vingt domaines répartis selon trois grands volets: égalité des chances et accès au marché du travail, conditions de travail équitables, et protection sociale et inclu-

sion sociale. Le président Juncker s'est investi particulièrement dans la gestion des crises, dont celles de l'euro, des migrants et du Brexit. En réaction à la crise environnementale, la Commission Juncker instaure également l'interdiction de certains plastiques à usage unique, applicable à partir de 2021.



Face de la médaille du prix international Charlemagne, représentant Charlemagne assis sur son trône, comme sur le grand sceau de la ville d'Aix-la-Chapelle du 12<sup>e</sup> siècle.

### Le savais-tu?

Attribué pour la première fois en 1950 et décerné chaque année à Aix-la-Chapelle (Allemagne), le prix international Charlemagne est la plus ancienne distinction qui honore une personnalité ou une institution s'étant engagée en faveur de l'Europe et de l'unification européenne. En 1986, le prix a été décerné au peuple luxembourgeois, «en reconnaissance de son engagement exemplaire et constant en faveur de l'unification des peuples d'Europe» <sup>(16)</sup>. S.A.R. le Grand-Duc Jean a reçu le prix au nom du peuple luxembourgeois. Pour leur rôle éminent dans la construction de l'Europe unie, deux personnalités luxembourgeoises — Joseph Bech (en 1960) et Jean-Claude Juncker (en 2006) — ont reçu cette distinction.

<sup>(16)</sup> Theis, F., *À propos du Luxembourg et de l'Union européenne*, Luxembourg, 2015, p. 12.

# IV.

---

## L'Union européenne au Luxembourg

Situé au cœur de l'Europe, le Grand-Duché de Luxembourg a été d'emblée un acteur clé de l'unification européenne. Sa capitale devient dès 1952 le premier lieu de travail provisoire de la CEE. La ville de Luxembourg partage ensuite, avec Strasbourg et Bruxelles, le même statut de lieu de travail provisoire, avant de devenir, en 1992, l'un des trois sièges des institutions communautaires. Auparavant, l'accord (1965) sur la fusion des exécutifs et la création d'un Conseil unique et d'une Commission unique avait entraîné la suppression de la Haute Autorité de la CEE. Pour compenser cette perte, la ville de Luxembourg a été définie comme centre des institutions communautaires à vocation juridique et financière, présentes et futures. Au fil des années, la décision correspondante a révélé tout son potentiel, s'accompagnant d'un fort développement urbain, économique et culturel de la capitale, qui héberge aujourd'hui certaines institutions financières et juridiques, ainsi que d'autres organes et organismes décentralisés, dont:

- la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE);
- la Cour des comptes européenne;
- la Banque européenne d'investissement (BEI);
- le Mécanisme européen de stabilité (MES);
- le Parquet européen;
- des directions de la Commission européenne (Eurostat, Office des publications, etc.).

À partir de 2019, un volet numérique s'ajoute aux volets juridique et financier des institutions européennes, avec le regroupement à Luxembourg des «data centers» de la Commission européenne.



## 1. Quels sont les bâtiments institutionnels de l'UE au Luxembourg?

La majorité des institutions européennes est située au quartier européen du Kirchberg.

### Cour de justice de l'Union européenne

La Cour de justice interprète le droit de l'Union européenne de manière à garantir une application uniforme dans tous les pays de l'UE. Elle statue également sur les différends opposant les gouvernements des États membres et les institutions de l'UE. Depuis leur création en 1952, les institutions judiciaires de l'UE ont leur siège à Luxembourg. En 1973, les services de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) ont été déplacés du centre-ville dans le Palais de la Cour du Kirchberg.

Les bâtiments de la Cour de justice ont connu plusieurs vagues d'agrandissement. Au début des années 90, l'architecte français Dominique Perrault a élaboré un projet visant la construction d'une nouvelle annexe, tout en repensant l'aménagement de l'ensemble du complexe pour créer un nouveau Palais. L'aspect extérieur et la structure d'origine de l'ancien Palais de la Cour ont été préservés.

L'ancien Palais héberge les audiences de plaidoirie auxquelles le public peut assister. Les cabinets des juges de la Cour (un par État membre) et des avocats généraux sont installés dans l'Anneau, qui entoure l'ancien Palais. Les juges du Tribunal (deux par État membre) exercent leur fonction dans les annexes au Palais. Les trois tours, quant à elles, abritent le service de traduction de la Cour. La troisième tour, mi-noire mi-dorée, a été inaugurée le 19 septembre 2019.



*[en haut]*

Deux des trois tours de la Cour de justice de l'Union européenne.

*[en bas]*

L'annexe du Palais de la Cour de justice des Communautés européennes.



*[à gauche]*  
Photomontage de vues aériennes des sièges du Parlement européen à Luxembourg, Bruxelles et Strasbourg  
*[à droite]*  
Vue aérienne des bâtiments européens au Kirchberg

## Parlement européen: le bâtiment Konrad Adenauer et la tour Alcide De Gasperi

Le secrétariat général du Parlement européen est installé au Kirchberg, dans le bâtiment Konrad Adenauer — du nom de l'ancien chancelier allemand, qui fut aussi l'un des fondateurs de la CECA. Le secrétariat général a pour mission de coordonner les travaux législatifs et d'organiser les séances plénières et les autres réunions. Il assure également une assistance technique et d'expertise aux organes parlementaires et aux députés dans l'exercice de leur mandat.

Conçue par les architectes luxembourgeois Michel Mousel et Gaston Witry, la «tour Alcide De Gasperi» (Héichhaus) du Parlement européen est le premier bâtiment au Luxembourg construit pour les besoins des institutions européennes entre 1960 et 1965. La tour tient son nom du président italien de l'Assemblée commune européenne, en 1954.

Elle est également considérée comme l'un des premiers gratte-ciels au Luxembourg, d'où son nom «Héichhaus». Jusqu'en 2001, le secrétariat général du Parlement y travaillait.



## Conseil de l'Union européenne: European Convention Center

Le Conseil des ministres de l'Union européenne est l'institution qui représente les gouvernements des États membres. Les ministres nationaux de tous les pays membres de l'UE se réunissent pour adopter les lois et coordonner les politiques au sein du Conseil. Ce dernier tient ses réunions en avril, juin et octobre au European Convention Center Luxembourg (ECCL).



*[à gauche]* Tours du Parlement européen au Kirchberg;  
*[en haut]* European Convention Center.

## Les institutions financières de l'Union européenne

Créée en 1957 par le traité de Rome instituant la CEE, la Banque européenne d'investissement (BEI) est l'institution financière de l'Union européenne. Au Luxembourg depuis 1968, la BEI s'installe en 1980 dans son nouveau siège, en face de la Cour de justice de l'Union européenne. Les actionnaires de la BEI sont les 27 États membres de l'UE. La BEI a pour mission de financer des projets de développement régional, de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie européenne (petites et moyennes entreprises) et de favoriser les réseaux transeuropéens. Elle mobilise des fonds sur les marchés de capitaux mondiaux, par l'émission d'obligations bénéficiant d'une cotation très élevée.

Le bâtiment Ouest de la BEI a été conçu en 1980 par l'architecte anglais sir Denys Lasdun, qui dessine également, en 1995, l'extension de l'édifice. Le bâtiment Est, conçu par le cabinet d'architecture allemand Ingenhoven Architekten (Düsseldorf), est inauguré en 2008. Il a été imaginé comme une construction pour l'avenir, symbolisant la transparence et l'écologie.

Au Kirchberg se trouve en outre la Cour des comptes européenne, organe de contrôle des finances de l'Union, et le Mécanisme européen de stabilité (MES), mis en place après la crise globale de 2008-2009 dans le but de préserver la stabilité financière dans la zone euro.



La Banque européenne d'investissement au Kirchberg



## 2. La Maison de l'Union européenne et autres points d'information au Luxembourg

### **La Maison de l'Union européenne**

La Maison de l'Union européenne (ou «Maison de l'UE») est située au centre-ville de la capitale luxembourgeoise, à deux pas, entre autres, du Palais grand-ducal, du ministère des affaires étrangères et européennes, ainsi que de la Chambre des députés. Elle est installée dans le bâtiment historique de l'ancienne maison Gilly, au coin du Marché-aux-Herbes et de la rue de la Boucherie. Sa devanture est facilement reconnaissable, car elle a gardé l'enseigne d'origine de la maison Gilly, et est décorée en permanence du drapeau étoilé de l'Union européenne.

La Maison de l'UE abrite le Centre d'information européen, accessible en permanence aux citoyens, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg ainsi que le Bureau de liaison du Parlement européen au Luxembourg.

## **Le Centre d'information européen**

Installé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Union européenne, le Centre d'information européen met à disposition un grand choix de brochures d'informations générales et spécialisées sur les institutions européennes et les politiques européennes.

Le Centre d'information dispose également d'une salle de conférences, la salle Joseph Bech, dans laquelle sont organisées des conférences-débats, des conférences de presse et des séances d'information tout au long de l'année. Régulièrement, le Centre accueille également des groupes de visiteurs venus de tout le pays, de la Grande Région ainsi que de lointains pays.

Le Centre d'information propose un accueil par des hôtes spécialisés, le lundi après-midi de 13 à 18 heures, du mardi au vendredi de 9 à 18 heures, et le samedi de 12 à 16 heures.

## **La Représentation de la Commission européenne au Luxembourg**

En 2006, la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg a élu domicile dans la Maison de l'Union européenne. La Représentation est la présence locale de la Commission européenne au Luxembourg, établie à Luxembourg-Ville. La Commission dispose de représentations dans chaque capitale des 27 États membres de l'Union, ainsi que de plusieurs bureaux régionaux dans les grands États membres.

Le rôle de la Représentation est de faire le lien entre l'institution et le Luxembourg, notamment en informant les citoyens et les parties prenantes sur les propositions de la Commission européenne et les politiques de l'UE. Pour ce faire, la Représentation organise une panoplie d'événements chaque année. Parmi ceux-ci, la Fête de l'Europe, célébrée le 9 mai en l'honneur de la déclaration Schuman, est l'événement annuel majeur.

## **Le Centre d'information Europe Direct (EDIC) de l'Université du Luxembourg à Esch-Belval**

Inauguré le 20 janvier 2020 par Nicolas Schmit, le commissaire européen à l'emploi et aux droits sociaux, le Centre d'information Europe Direct (EDIC) de l'Université du Luxembourg s'adresse à un large public et ambitionne d'informer les citoyens sur les questions liées au passé et au présent de l'UE, ainsi que de débattre de ses défis d'avenir. Grâce à des connaissances et des informations variées sur l'histoire



L'EDIC Université du Luxembourg accueille le public à sa permanence située au Luxembourg Learning Centre à Belval.

de l'intégration européenne, les institutions, le fonctionnement et les politiques de l'Union européenne, et en valorisant son positionnement à Luxembourg, l'EDIC contribue de manière spécifique à l'éducation citoyenne, notamment des jeunes, à faire connaître les politiques de l'UE et à développer l'enseignement et la recherche sur l'intégration européenne. L'EDIC est piloté par le Luxembourg Centre for Contemporary and Digital History (C2DH). Depuis janvier 2020, il dispose d'une permanence accueillie par le Luxembourg Learning Centre à Belval, qui est à la disposition du public du lundi au vendredi, entre 9 et 13 heures.

L'EDIC de l'Université du Luxembourg fait partie d'un réseau européen de plus de 500 centres, tout comme les deux autres EDIC du Luxembourg situés à Schengen et à Munshausen.

V.

## Journée de l'Europe

Chaque année depuis 1986, le 9 mai, devenu la «Journée de l'Europe», commémore la déclaration Schuman de 1950. Ce jour-là, des milliers de visiteurs se rassemblent sur la place d'Armes pour célébrer la paix et l'unité en Europe. Un programme culturel varié les attend tout au long de la journée: musique, danse, chant, folklore, animations didactiques destinées aux enfants et aux adolescents. Au Luxembourg, l'ouverture officielle de la Journée de l'Europe est toujours suivie du partage du traditionnel gâteau européen géant.

### Le savais-tu?

Depuis 2019, le 9 mai est un jour férié au Luxembourg. Alors l'année prochaine, n'hésite plus et rejoins-nous pour fêter l'Europe ensemble!



# VI.

---

## Comment participer au processus démocratique de l'UE?

### 1. Les élections européennes

**Voter** est un bon moyen de participer au processus démocratique pour tous les citoyens, et surtout les jeunes majeurs. Les dernières **élections européennes** ont eu lieu en mai 2019. Le taux de participation a été le plus élevé depuis vingt ans, et les jeunes citoyens majeurs — entre 16 ans, pour certains pays, et 24 ans — ont voté en masse. Ils ont battu leur taux record de participation, avec une augmentation de 14 % par rapport aux élections précédentes de 2014! Comme les élections ont lieu tous les cinq ans, il faudra attendre 2024 pour pouvoir voter la prochaine fois.

### 2. Les outils de démocratie participative

En attendant les prochaines élections européennes, si, toi aussi, tu souhaites participer au processus démocratique, voici quelques **outils de démocratie participative**.

Dès 2012, la Commission du président Barroso avait mis en place l'**initiative citoyenne européenne**, qui permet aux citoyens européens d'inviter la Commission à présenter une proposition d'acte législatif.

Dans le cadre de l'Année européenne des citoyens en 2013, la Commission européenne a inauguré un nouveau dispositif, les «**dialogues citoyens**». Sous la présidence de Jean-Claude Juncker (2015-2019), 194 000 Européens ont exprimé massivement leur souhait de façonner l'avenir de leur Union lors de plus de 1 600 dialogues citoyens. Ils ont même été suivis en ligne par 1,6 million d'internautes!

Dubravka Šuica, commissaire européenne chargée de la démocratie et de la démographie, lors du dialogue citoyen des jeunes à la Maison de l'Union européenne (Luxembourg, 11 mars 2020).



Au Luxembourg, un très grand nombre de dialogues citoyens a également eu lieu avec des commissaires, des membres du gouvernement luxembourgeois et des députés européens.

Le **livre blanc sur l'avenir de l'Europe**, élaborant en 2017 cinq scénarios pour l'Union européenne à l'horizon 2025, a également permis d'alimenter le débat lors des dialogues citoyens. Un an avant les élections de 2019, la Commission avait lancé une **consultation citoyenne en ligne sur l'avenir de l'Europe**, comportant des questions élaborées par des citoyens européens eux-mêmes.

C'est grâce à ces échanges que le programme politique de la nouvelle Commission européenne, sous la conduite de la première femme à la tête de cette institution, **Ursula von der Leyen**, peut aujourd'hui refléter les priorités et les ambitions des citoyens. En place depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2019, la Commission entend inclure toujours plus les citoyens et, en particulier, les jeunes dans le processus démocratique.

Donner un nouvel élan à la démocratie européenne est l'une des six priorités politiques de la Commission. C'est la vice-présidente et commissaire d'origine croate, **Dubravka Šuica**, qui est chargée du portefeuille «**démocratie et démographie**».

Pour renforcer la parole des citoyens, la **conférence sur l'avenir de l'Europe** sera lancée et devrait rassembler sur un pied d'égalité citoyens, société civile et institutions européennes. L'implication des jeunes dans ce processus sera fondamentale.

# VII.

## Quels programmes l'UE offre-t-elle aux jeunes?

L'Union européenne propose également de nombreux **programmes pour les jeunes!**

Depuis 1987, 10 millions d'étudiants, apprentis et professeurs ont participé au programme phare européen **Erasmus+** qui permet d'étudier, de se former et d'acquérir une expérience à l'étranger. Tant de familles sont nées de rencontres durant l'expérience Erasmus que l'on parle maintenant de «bébés Erasmus».

Depuis 2016, le **Corps européen de solidarité** a attiré plus de 161 000 jeunes entre 18 et 30 ans, qui se sont inscrits pour faire preuve de solidarité envers d'autres citoyens d'Europe via des volontariats ou des jobs.

La **campagne #EUandME** informe les jeunes citoyens sur ce que l'Union fait pour eux. Nous t'invitons à jeter un coup d'œil sur le site, ou à visionner un des sept courts métrages qui ont été réalisés dans ce cadre par des cinéastes européens de renom!

Pour les plus ambitieux, l'Union européenne organise également des **simulations de Parlement européen et de Conseil européen** pour les jeunes de 16 à 19 ans.

Alors, si, toi aussi, tu veux façonner l'avenir de l'Europe, n'hésite pas à participer aux nombreux programmes proposés par l'Union! Et surtout, n'oublie pas de nous suivre sur les réseaux sociaux pour rester informé(e) en toutes circonstances!

Tu peux suivre les activités de la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg ici:



<https://ec.europa.eu/luxembourg/>



UEauLuxembourg



ue\_luxembourg



UE\_Luxembourg



UELuxembourg

# VIII.

## Quelles sont les étapes fondatrices de l'UE?



**2 septembre 1945 — La fin de la Seconde Guerre mondiale** marque non seulement la fin d'un conflit à l'échelle mondiale, mais amorce aussi la fin des hostilités entre deux ennemis historiques, l'Allemagne et la France. En Europe, la Seconde Guerre mondiale avait déjà pris fin le 8 mai 1945, suite à la capitulation de l'Allemagne nazie.



**9 mai 1950 — La déclaration Schuman** symbolise la volonté des gouvernements allemand et français de maintenir la paix en Europe en l'unifiant.



**18 avril 1951 — Le traité de Paris** fonde la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), concrétisant ainsi la déclaration Schuman à peine un an plus tard.



**30 juin 1965-29 janvier 1966 — La crise de la chaise vide et le compromis de Luxembourg:** pendant six mois, la France demeure absente de Bruxelles et boycotte la Communauté. «Le compromis de Luxembourg» stipule que, lorsqu'un pays estime que ses intérêts essentiels sont en jeu, les négociations doivent continuer jusqu'au moment où un compromis acceptable pour tous est trouvé.



**1<sup>er</sup>-2 décembre 1969 — Le sommet de La Haye:** les chefs d'État ou de gouvernement des Six conviennent d'explorer les possibilités de progrès vers une Union économique et monétaire par étapes.



**8 octobre 1970 — Le rapport Werner:** le plan par étapes pour une Union économique et monétaire.



**14 juin 1985 et 19 juin 1990 — Les accords de Schengen** sont signés dans la commune de Schengen, située à la frontière entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg. Ils instituent le droit à la libre circulation dans l'espace dit «de Schengen».



**1986 — Troisième élargissement:** Espagne et Portugal.



**17 février 1986 — L'Acte unique européen** marque l'achèvement de la réalisation du marché intérieur et amorce un élargissement et des réformes des compétences communautaires.



**27 mai 1952 — Le traité instituant la Communauté européenne de défense:** l'année 1954 marque l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) et l'abandon du projet d'une Communauté politique européenne (CPE).



**25 mars 1957 — Le traité de Rome** fonde la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA, aussi connue sous le nom «Euratom»).



**8 avril 1965 — Le traité de fusion des exécutifs communautaires ou «traité de Bruxelles»:** à la suite de ce traité, les trois institutions exécutives de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, de la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique sont fusionnées pour former la Commission des Communautés européennes. La Haute Autorité de la CECA étant supprimée, la ville de Luxembourg se voit attribuer d'autres institutions en compensation.



**1973 — Premier élargissement:** Danemark, Irlande et Royaume-Uni.



**Juin 1979 — La première élection au suffrage universel direct du Parlement européen** par les citoyens européens: Simone Veil devient la première présidente d'un Parlement européen élu au suffrage universel direct.



**1981 — Deuxième élargissement:** Grèce.



**9 novembre 1989 — La chute du mur de Berlin** a mené par la suite à la réunification allemande (3 octobre 1990), et a entraîné la fin de la guerre froide et de la division entre les blocs Est et Ouest.



**7 février 1992 — Le traité de Maastricht, ou traité sur l'Union européenne,** fonde l'Union européenne. Il assigne à l'Union une vocation politique, et crée une citoyenneté européenne et les fondements de la future monnaie européenne.



**12 décembre 1992 — Le Conseil européen d'Édimbourg** consacre Luxembourg, Bruxelles et Strasbourg comme sièges des institutions européennes.



**1995 — Quatrième élargissement:** Autriche, Finlande et Suède.



**2 octobre 1997 — Signature du traité d'Amsterdam:** le traité renforce la protection des droits de l'homme dans l'Union européenne, crée l'espace Schengen et met en place une zone de liberté, de sécurité et de justice.



**7 décembre 2000 — La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne** est adoptée. Elle sera signée par les présidents du Parlement, du Conseil et de la Commission lors du Conseil européen de Nice.



**29 octobre 2004 — Signature du traité établissant une Constitution pour l'Europe:** ce traité censé entrer en vigueur en 2006 a été abandonné à la suite, entre autres, du «non» des référendums français (mai 2005) et néerlandais (juin 2005).



**2007 — Sixième élargissement:** Bulgarie et Roumanie.



**13 décembre 2007 — Signature du traité de Lisbonne:** le traité met notamment en place la personnalité juridique de l'UE, une clause de sortie qui confère aux États membres le droit de se retirer de l'Union européenne (article 50), la simplification du processus décisionnel du Conseil de l'UE et une présidence permanente au Conseil européen.



**26 février 2001 —  
Signature du traité de Nice:**  
le traité apporte une réforme de la structure institutionnelle de l'Union européenne pour rendre ses institutions plus légitimes et efficaces face aux défis causés par le nouvel élargissement.



**1<sup>er</sup> janvier 2002 —  
L'introduction de l'euro** marque le début de la monnaie unique et de la zone euro. Aujourd'hui, 19 États membres de l'UE ont adopté l'euro comme monnaie.



**2004 — Cinquième élargissement:**  
République tchèque, Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Malte, Pologne, Slovénie et Slovaquie.



**2 mars 2012 — Le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (UEM),** accord intergouvernemental régi par le droit international, contient une série d'engagements pris par les États contractants afin de renforcer le pilier économique de l'UEM en adoptant un ensemble de règles destinées à favoriser la discipline budgétaire, à renforcer la coordination de leurs politiques économiques et à améliorer la gouvernance de la zone euro.



**2013 — Septième élargissement:**  
Croatie.



**31 janvier 2020 — Brexit:**  
le Royaume-Uni quitte l'UE.

## La déclaration Schuman 9 mai 1950

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le gouvernement français propose immédiatement l'action sur un point limité mais décisif.

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au développement des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles: le développement du continent africain.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique qui introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

## LA DÉCLARATION SCHUMAN DU 9 MAI 1950

---

Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

Pour poursuivre la réalisation des objectifs ainsi définis, le gouvernement français est prêt à ouvrir des négociations sur les bases suivantes.

La mission impartie à la Haute Autorité commune sera d'assurer dans les délais les plus rapides: la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité, la fourniture à des conditions identiques du charbon et de l'acier sur le marché français et sur le marché allemand, ainsi que sur ceux des pays adhérents, le développement de l'exportation commune vers les autres pays, l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main-d'œuvre de ces industries.

Pour atteindre ces objectifs à partir des conditions très disparates dans lesquelles sont placées actuellement les productions des pays adhérents, à titre transitoire, certaines dispositions devront être mises en œuvre, comportant l'application d'un plan de production et d'investissements, l'institution de mécanismes de péréquation des prix, la création d'un fonds de reconversion facilitant la rationalisation de la production. La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera immédiatement affranchie de tout droit de douane et ne pourra être affectée par des tarifs de transport différentiels. Progressivement se dégageront les conditions assurant spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé.

A l'opposé d'un cartel international tendant à la répartition et à l'exploitation des marchés nationaux par des pratiques restrictives et le maintien de profits élevés, l'organisation projetée assurera la fusion des marchés et l'expansion de la production.

Les principes et les engagements essentiels ci-dessus définis feront l'objet d'un traité signé entre les États et soumis à la ratification des parlements. Les négociations indispensables pour préciser les mesures d'application seront poursuivies avec l'assistance d'un arbitre désigné d'un commun accord; celui-ci aura charge de veiller à ce que les accords soient conformes aux principes et, en cas d'opposition irréductible, fixera la solution qui sera adoptée.

La Haute Autorité commune chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les gouvernements; un président sera choisi d'un commun accord par les gouvernements; ses décisions seront exécutoires en France, en Allemagne et dans les autres pays adhérents. Des dispositions appropriées assureront les voies de recours nécessaires contre les décisions de la Haute Autorité.

Un représentant des Nations unies auprès de cette autorité sera chargé de faire deux fois par an un rapport public à l'ONU, rendant compte du fonctionnement de l'organisme nouveau, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de ses fins pacifiques.

L'institution de la Haute Autorité ne préjuge en rien du régime de propriété des entreprises. Dans l'exercice de sa mission, la Haute Autorité commune tiendra compte des pouvoirs conférés à l'Autorité internationale de la Ruhr et des obligations de toute nature imposées à l'Allemagne, tant que celles-ci subsisteront.





Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2020

© Union européenne, 2020

© Université du Luxembourg, 2020

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification. Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs.

#### CRÉDITS PHOTOS

**Couverture:** Illustration de Cento Yuste © Union européenne

**2<sup>e</sup> de couverture:** [de haut en bas, de gauche à droite] dessin © Union européenne 1997 / source: EC - Service audiovisuel; photos © Union européenne, 2018 / source: EC - Service audiovisuel

**page 1** photo © Union européenne, 2019 | **page 2**, Photo U.S. Army Signal Corps publié sous la licence Creative Commons Domaine Public / source: Wikipedia. | **page 4** © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen | **page 5** photo © Union européenne / source: EC - Service audiovisuel; document, © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen | **page 6** © Associated Press, 1951 / source: EC — Service audiovisuel | **page 7** © Conseil de l'Europe, 1951 / source: Multimedia Centre Parlement européen | **page 8** © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen | **page 9** © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen | **page 11** © Union européenne / source : EC - Service audiovisuel | **page 12** maison © Union européenne; Schuman, jeune © Centre européen Robert Schuman; Schuman jeune député, publié sous la licence Creative Commons Domaine Public / source: Wikipedia.; bureau © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen ; Tombe de Robert Schuman, photo: TCY, publié sous la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International / source: Wikipedia; portrait de Schuman en médaillon: © Union européenne, 1958 / source: EC - Service audiovisuel | **page 14** Robert Schuman à l'ambassade de France à Washington, publiée sous la licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International / source: Wikipedia | **page 17** photos en haut: © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen ; Photo en bas © Union européenne | **page 19** photo en haut © Nuria Munarriz; photo en bas (plaque) © Union européenne, 1989 / source: Multimedia Centre Parlement européen | **page 20** 3 photos © Photothèque de la Ville de Luxembourg, auteur Théo Mey | **page 21** photo © Union européenne, 1953 / source: EC — Service audiovisuel | **page 22** , photo en haut © Union européenne, 1970 / Christian Lambiotte, Jean-Louis Debaize / source: EC — Service audiovisuel; Photo en bas © Union européenne, 2009 / Dimis Argyropoulos / source: EC — Service audiovisuel | **page 23** photo © Union européenne, 2017/ Mauro Bottaro / source: EC — Service audiovisuel | **page 24** photo © Union européenne, 2017/ Mauro Bottaro / source: EC — Service audiovisuel | **page 25** de haut en bas © Union européenne, 1983 / source: EC — Service audiovisuel ; © Union européenne, 1996 / Christian Lambiotte / source: EC — Service audiovisuel; © Union européenne, 2019 / source: EC — Service audiovisuel | **page 26** image publié sous la licence Creative Commons Domaine Public / source: Wikipedia | **pages 28-29** photo sur double page © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen ; photos de la Cour de justice, © Union européenne, 2017/ Mauro Bottaro/ source: EC — Service audiovisuel | **page 29** photos © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen; photo Convention Center © Union européenne / source: Conseil de l'Union européenne | **page 30** photo © Union européenne / source: Multimedia Centre Parlement européen | **page 31** photo © Union européenne, 2017 | **page 33** photo © Université du Luxembourg, 2020 | **page 36** photo © Union européenne, 2020

Print ISBN 978-92-76-18178-1 doi:10.2775/582682 ID-03-20-273-FR-C

PDF ISBN 978-92-76-18175-0 doi:10.2775/988945 ID-03-20-273-FR-N

# Les Centres d'information Europe Direct (EDIC) au Luxembourg

---

## Europe Direct Université du Luxembourg

Luxembourg Learning Centre  
7, Énnert den Héichiewen

L-4362 Esch-sur-Alzette

Courriel: [europe-direct-university@uni.lu](mailto:europe-direct-university@uni.lu)

Tél. +352 621436299

<https://www.uni.lu/edic>



**EDICUniversityofLuxembourg**



**EDIC\_uni\_lu**



**EDIC\_uni\_lu**

---

## Europe Direct Munshausen

11, Duerefstrooss

L-9766 Munshausen

Courriel: [munshausen@europedirect.lu](mailto:munshausen@europedirect.lu)

Tél. +352 929373



**EDMunshausen**



**EDIC\_Munshausen**

---

## Europe Direct Schengen

6, rue Robert Goebbels

L-5444 Schengen

Courriel: [martina.kneip@schengenasbl.lu](mailto:martina.kneip@schengenasbl.lu)

Tél. +352 26665810

<https://www.visitschengen.lu>



**SchengenAsbl**



**visitschengen**



## Maison de l'Union européenne

7, rue du Marché-aux-Herbes,  
L-2920 Luxembourg

Téléphone : +352 4301-34925  
E-Mail : comm-rep-lux@ec.europa.eu  
<https://ec.europa.eu/luxembourg/>



Office des publications  
de l'Union européenne